

CINQ ANS D'ACTION

au service
des Saint-Germanoises



Table des matières

Éditorial du Maire - page 3

Chapitre I - LE RÊVE DEVIENT RÉALITÉ - page 4

Le parking sous la place du Marché-Neuf
L'aménagement de la place du Marché-Neuf

Chapitre II - LA CULTURE BOUILLONNE - page 6

Les bibliothèques multimédia et George-Sand, un duo au service de la culture
Le renouveau du théâtre
Un bouillonnement de culture

Chapitre III - LES ÉQUIPEMENTS RAPPROCHENT LES HOMMES - page 8

Les mesures en faveur de la mobilité

Chapitre IV - LA FAMILLE EST BIEN ACCUEILLIE - page 10

L'accueil de la petite enfance
L'accueil dans l'enseignement primaire

Chapitre V - LE SPORT REGAGNE DU TERRAIN - page 12

Les terrains de sport se modernisent et s'agrandissent
Les amateurs de tennis ne sont pas pris de court
Les jeunes s'adonnent au skate et les boulistes à la pétanque

Chapitre VI - L'ENVIRONNEMENT S'OUVRE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE - page 14

Tous « écocitoyens »
Un jardin urbain de 300.000 fleurs
La préservation du patrimoine forestier

Chapitre VII - LE PLU CHASSE LE POS - page 16

Le PLU, instrument de notre ambition pour la ville
La mixité sociale au cœur de la politique municipale

Chapitre VIII - LE TISSU ÉCONOMIQUE S'ÉTOFFE - page 18

Le plus grand centre commercial à ciel ouvert de l'ouest parisien
Les entreprises s'implantent aussi
Emploi : nous sommes tous concernés

Chapitre IX - SANTÉ RIME AVEC SOLIDARITÉ - page 20

L'hôpital public est sauvé !
Un centre de cancérologie à Saint-Germain
A l'écoute de nos aînés

Chapitre X - LA SÉCURITÉ EST PRIORITAIRE - page 21

L'installation d'un réseau de vidéosurveillance
La réouverture du poste de police municipale du Bel Air
La lutte contre l'insécurité routière

Chapitre XI - AMBITION MUNICIPALE ET MODÉRATION FISCALE FONT BON MÉNAGE - page 22

Chapitre XII - LES PROJETS D'AVENIR ABONDENT - page 23

Le réaménagement du secteur du château
La restructuration et l'extension de la CLEF



*“Nous désirons
ledit bourg et village
auquel faisons souvent
notre résidence estre
accru, multiplié, édifié
et meublé d’édifices,
meubles, ustensiles et
autres commodités.”*

François I^{er}, au sujet de
Saint-Germain-en-Laye

Un nouvel élan

Jamais sans doute il n’aura été entrepris autant à Saint-Germain en si peu de temps.

La plaquette que vous avez entre vos mains vous présente les principales réalisations de la majorité municipale que j’ai l’honneur de conduire. Qu’il s’agisse de grands projets qui intéressent toute la population et préparent l’avenir, comme le parking sous la place du Marché ou la bibliothèque multimédia, ou d’actions qui concernent votre vie quotidienne, comme la défense de l’hôpital, l’harmonisation des rythmes scolaires, la construction de logements sociaux ou la passerelle du viaduc, nous n’avons qu’un seul objectif : améliorer votre qualité de vie.

C’est cette ambition qui donne du sens à notre action. Et nous nous sommes engagés à moderniser la ville en maîtrisant la fiscalité. C’est un engagement fort si l’on considère les nombreuses contraintes qui nous sont imposées et qui s’alourdissent sans cesse. C’est pour moi, et pour toute l’équipe qui m’entoure, une grande fierté de tenir cet engagement, comme tous ceux qui ont été pris depuis notre élection, au service des Saint-Germainois.

EMMANUEL LAMY

Maire de Saint-Germain-en-Laye

Le rêve devient réalité

Le parking sous la place du Marché-Neuf

C'est "LE" projet, celui que tout Saint-Germain attendait, que beaucoup d'élus rêvaient de réaliser, mais auquel tous avaient renoncé devant l'ampleur et la difficulté de la tâche. Pourtant, face à l'omniprésence de l'automobile qui accapare l'espace, il représente **un enjeu vital pour l'avenir**.

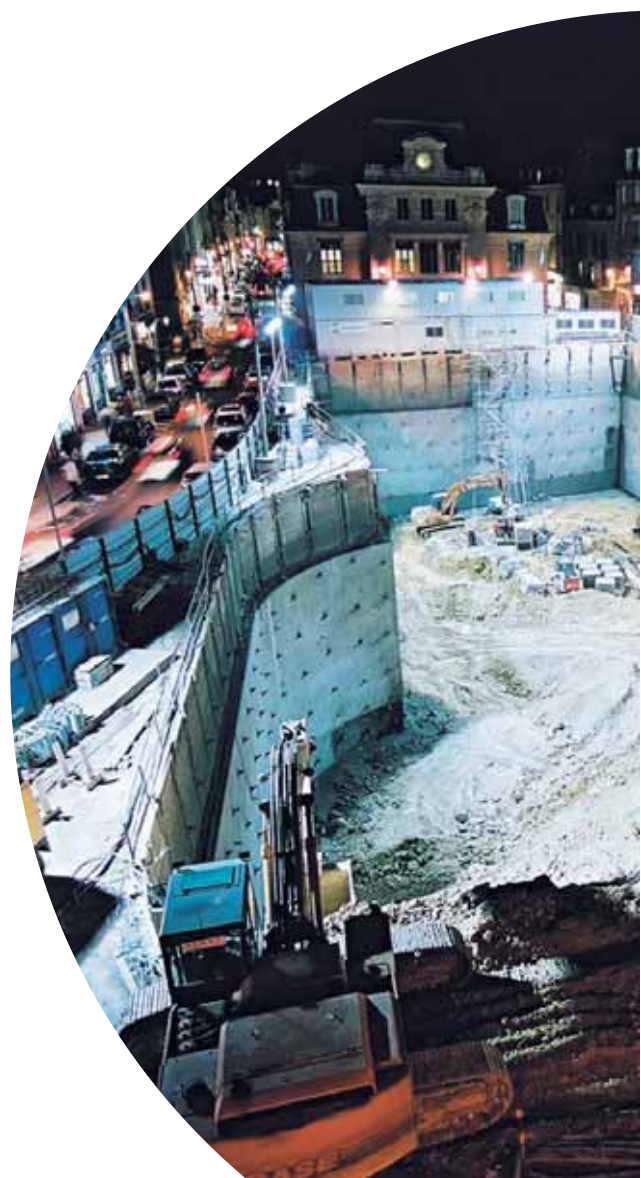
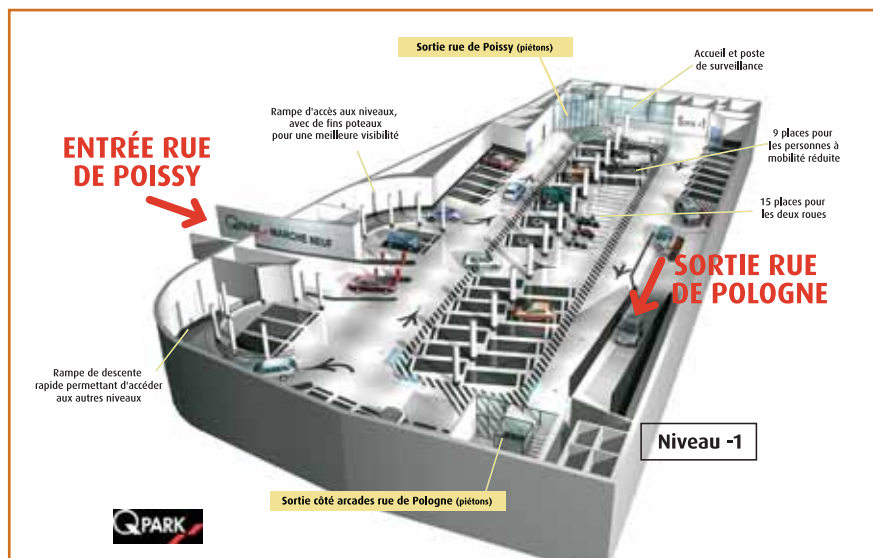
Pour l'équipe municipale actuelle, **il n'est aucun risque politique qui puisse être mis en balance avec l'intérêt de la ville et des Saint-Germainois. C'est au courage politique d'Emmanuel Lamy que l'on doit cette réalisation** qui va restituer le cœur de ville aux piétons et dynamiser le commerce.

Des piétons privilégiés dans un environnement moins pollué

En décembre 2006, Saint-Germain disposera d'un parking moderne sous la place du marché. Tout en doublant la capacité de stationnement, il redonnera aux piétons l'espace libéré en surface. La pollution due aux automobilistes cherchant

désespérément un emplacement libre, souvent avant de renoncer et de repartir, appartiendra définitivement au passé.

Ce parking s'inscrit dans le droit fil de la politique municipale : privilégier les piétons et la qualité de vie en gagnant plusieurs milliers de mètres carrés sur l'espace concédé à l'indispensable automobile dans le cœur de ville.





Images de synthèse



L'aménagement de la place du Marché-Neuf

Emmanuel Lamy suit l'avancement
des travaux avec l'ingénieur chantier
de Solétanche-Bachy.

Un nouveau marché sur une place réaménagée

Le parking permettra de stationner sans difficulté dans le centre-ville, au pied des commerces. En surface, la place entièrement réaménagée accueillera le marché trois demi-journées par semaine, comme auparavant. Un marché de rue sera maintenu le dimanche. Le reste du temps, la place sera un carrefour de rencontre ou le théâtre d'animations régulières.

Un nouvel espace de vie animé par une fontaine

Avec la suppression des rues longeant la poste et les arcades, la place redeviendra entièrement piétonne. A l'ouest, les arcades, plus faciles d'accès grâce à une volée de marches redessinée, s'intégreront dans la place et accueilleront des terrasses de café aux beaux jours. Au centre, une fontaine animera l'espace par ses jeux d'eau et de lumière. La place retrouvera unité et harmonie.

Les piétons regagneront le terrain abandonné autrefois à l'automobile et se réapproprient l'espace. Parents avec poussettes et enfants, personnes à mobilité réduite ou passants chargés de paquets circuleront en toute sécurité sur la place et sur les trottoirs élargis. Les discussions impromptues au hasard d'une rencontre seront autant de moments de convivialité que chacun aura plaisir à prolonger.

La culture bouillonne

Les bibliothèques
multimédia et George-Sand,
un duo au service de la culture



© Photographie Hervé LAIO

La construction de deux bibliothèques dans une même ville au cours d'un même mandat est un événement exceptionnel qui marque l'importance accordée par l'équipe municipale aux moyens modernes d'accès à la culture, en particulier la lecture. **Quel que soit votre lieu de résidence, une bibliothèque moderne est désormais à votre disposition à proximité de votre domicile.**



La nouvelle bibliothèque propose plus de 50 000 ouvrages, CD et DVD au public.

La bibliothèque George-Sand a ouvert ses portes en 2002.



La fréquentation du théâtre Alexandre-Dumas a doublé en 3 ans.

Des performances technologiques de pointe et une extension des horaires d'ouverture pour une meilleure qualité de service

La bibliothèque George-Sand, qui a ouvert ses portes en mars 2002 dans le quartier du Bel Air, connaît un grand succès et compte d'ores et déjà plus de sept cents adhérents.

La bibliothèque multimédia, inaugurée en décembre 2005, est le pendant de la bibliothèque George-Sand. Implantée à côté du théâtre Alexandre-Dumas, elle constitue un modèle d'intégration architecturale qui concilie progrès technique et respect de l'environnement. Conformément aux exigences de la municipalité, elle répond aux critères de « Haute Qualité Environnementale », notamment pour le choix des matériaux et des méthodes de construction, afin de préserver l'environnement et d'économiser l'énergie. Les deux bibliothèques,

dont la durée d'ouverture a été accrue pour améliorer l'accueil du public, sont entièrement informatisées et fonctionnent en réseau. Les lecteurs ont ainsi accès à plus de 50.000 ouvrages, CD et DVD situés dans l'un ou l'autre édifice. Ils disposent aussi de bornes d'accès à l'internet sans fil (WiFi).

Le renouveau du théâtre

La « belle endormie », avait-on coutume de dire en parlant de Saint-Germain dans le passé. Ce temps est révolu, comme en témoignent les réalisations majeures de la nouvelle municipalité. Le théâtre vibre à l'unisson de ce renouveau. La programmation entièrement repensée propose des spectacles attrayants, diversifiés et de qualité à tous les publics.

Les Saint-Germainois et les habitants des communes voisines ne s'y sont pas trompés. La fréquentation a littéralement explosé, passant de 17.000 à 35.000 spectateurs en trois ans.

Un bouillonnement de culture

Le renouveau touche tous les aspects de la vie culturelle. La municipalité et les associations s'impliquent chaque année davantage et on ne compte plus les manifestations et animations nouvelles, comme les Nocturnales, à l'occasion des Journées Patrimoine et Cadre de vie, ou le spectacle « Chœurs en fête » et les nombreux concerts organisés autour de la Fête de la musique, pour ne citer que quelques exemples parmi tant d'autres.

Cette volonté est relayée par les nombreuses initiatives individuelles et le talent des professionnels. La culture bouillonne tout au long de l'année à Saint-Germain qui vit pour et par ses habitants.

ET AUSSI ...

■ La restauration du tableau « L'escamoteur », attribué à Jérôme Bosch, en 2001.

■ La restauration de l'église paroissiale Saint-Germain et de ses tableaux depuis 2001.

■ La création du « prix Saint-Germain » des clubs de lecture en 2005.

■ La réalisation du livre « Saint-Germain-en-Laye - Histoire d'un millénaire ».



Les équipements rapprochent les

Les mesures en faveur de la mobilité

Faciliter les déplacements, c'est accroître la liberté individuelle. Cette évidence donne tout son sens aux **nombreuses actions de la municipalité en faveur de la mobilité**.

La passerelle du viaduc, qui jouxte le viaduc ferroviaire, raccourcit et facilite les liaisons à pied et à vélo entre les deux versants de la ville. Inauguré en avril 2005, cet équipement plébiscité par les Saint-Germainois et les associations de défense de l'environnement rencontre un franc succès. Pour sécuriser l'accès des piétons et des cyclistes au centre-ville, un parcours spécifique va être aménagé entre la sortie de la passerelle et la rue du Président Roosevelt.

PASSERELLE DU VIADUC
Le centre-ville est à 5 mn à vélo et à 15-20 mn à pied.



QUARTIER ALSACE-PEREIRE
Réaménagement de la place Frahier avec une halle couverte pour le marché.

Le réaménagement de la place Frahier, avec sa nouvelle halle couverte et ses parterres de fleurs rehaussant la façade rénovée de la gare, a été mis à profit, avant la réouverture de la ligne de Grande-Ceinture en décembre 2004, pour créer un passage sou-

terrain qui permet aux piétons et cyclistes d'accéder directement de l'autre côté des voies en toute sécurité.

La transformation de la rue des Coches en voie piétonne, après la rue Collignon, la rue des

Louviers et la rue de la Salle, concrétise la volonté municipale de favoriser les circulations douces et non polluantes. Les piétons reprennent possession du cœur de ville. La vie, qui irrigue et anime ces rues, donne tout son sens à l'action de la municipalité.

hommes



Création de nouvelles rues piétonnes.

L'extension des bandes cyclables et des voies mixtes procède de la même volonté. En concertation avec le comité « vélo », la municipalité a triplé le réseau vert en le portant à près de 18 km, hors chemins forestiers. Pour favoriser la pratique du vélo, il faut faciliter le stationnement. La Ville crée donc régulièrement de nouvelles places de stationnement pour les deux-roues et le parc de 110 places d'ores et déjà disponible est appelé à croître fortement dans les années à venir.

Première ville des Yvelines à signer une **charte « Ville-Handicap »**, Saint-Germain se veut l'exemple du « bien vivre » pour tous. Cette charte, adoptée en mai 2004, officialise l'engagement municipal en faveur de l'intégration des personnes handicapées. Dans ce cadre, la

Ville facilite et sécurise leurs déplacements à l'aide de dispositifs spécifiques. Depuis 2001, elle a doublé (de 33 à 65) le nombre des places réservées aux handicapés, de mieux en mieux respectées grâce aux actions de sensibilisation municipales et associatives, et a déjà équipé six carrefours pour les non-voyants.

Dans le domaine des transports publics, diverses mesures ont été prises pour faciliter la circulation des autobus. Ainsi, par exemple, plusieurs feux tricolores ont été équipés de dispositifs commandant le passage au vert à l'approche des bus (« onde verte »). Entre 2001 et 2005, la fréquentation de nos bus a enregistré **une des plus fortes progressions de toute l'Ile-de-France**.



Extension des bandes cyclables et des voies mixtes.



Multiplication des équipements en faveur des handicapés.

ET AUSSI ...

■ **L'extension du parking « Centre ville – Pologne » en 2003, avec la création de 87 nouvelles places portant sa capacité à 310 places et l'ouverture d'un nouvel accès rue Grande-Fontaine.**

■ **L'instauration de téléprocédures pour télécharger des formulaires ou des actes administratifs sur le site web de la ville : elle concourt elle aussi à la liberté individuelle en permettant aux Saint-Germainois de consacrer davantage de temps à leur vie privée.**

La famille est bien accueillie

L'accueil de la petite enfance



Augmentation de 38% de la capacité d'accueil des jeunes enfants.

Des capacités en forte progression

Une des premières préoccupations des parents qui attendent un enfant consiste à trouver une place en crèche. Sensible à ces préoccupations, le maire a décidé, dès le début de son mandat, d'augmenter rapidement la capacité des établissements municipaux qui accueillent 254 enfants, dont 212 en crèche et 42 en halte-garderie, en 2001.

Plusieurs crèches, halte-garderie et établissements multi-accueil (Bel Air, Anne-Baratin, Franz Liszt, Saint-Léger, Prieuré) ont ainsi été créés, rénovés, transformés ou agrandis en quelques années dans tous les quartiers de la ville.

La ville compte désormais dix établissements pouvant accueillir 320 enfants, ce qui représente un accroissement de 25 %. Avec la crèche programmée pour 2006

dans le nouveau quartier Gramont, sa capacité d'accueil sera portée à 350 places, soit **une progression de 38 % par rapport à 2001.**

Grâce à l'informatisation, les préinscriptions et les réservations de créneaux horaires pourront s'effectuer en ligne.

Un dispositif d'accueil complété par un Relais assistantes maternelles

Ce relais, mis à la disposition des familles dès 2001, complète le dispositif municipal grâce à 130 assistantes maternelles agréées qui assurent la garde personnalisée de 260 enfants.

ET AUSSI ...

■ **Un nouveau centre de loisirs (Jean-Moulin) pouvant accueillir 70 enfants de 2 ans et demi à six ans depuis 2001.**

■ **La signature de la Charte « Ville amie des enfants » avec l'UNICEF en 2002 pour définir un cadre d'action en matière de sécurité, d'environnement et d'accès à l'éducation.**

■ **Toutes les écoles maternelles équipées de jeux de cour homologués depuis la rentrée 2005.**



DANS LES ECOLES ÉLÉMENTAIRES
Création de self-service.



DANS TOUTES LES ÉCOLES
Accès à l'informatique et à Internet.

L'accueil dans l'enseignement primaire

La gestion des écoles primaires est du ressort des communes et c'est le secteur auquel la Ville, qui modernise continuellement ses établissements scolaires, consacre la part principale de son budget. En concertation avec les parents et les enseignants, la Ville mène des actions multiples qui visent tant l'accueil lui-même que la sécurité et l'apprentissage.

Toutes les écoles de la ville ont été informatisées au cours des dernières années. Elles disposent d'une connexion à haut débit et quatre d'entre elles ont une salle informatique. Plusieurs classes



AUX ABORDS DES ECOLES
Des barrières protègent
les écoliers.

■ **Un soutien scolaire spécialisé dans quatre écoles primaires depuis 2003, en partenariat avec l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM).**

■ **L'exercice « Pedibus » qui encourage la marche à pied pour aller à l'école.**

■ **De nouvelles aires de jeux pour enfants aménagées dans de nombreux quartiers.**

■ **L'extension des locaux et des activités de la Soucoupe en 2004.**

ont déjà participé avec succès à des concours sur internet.

L'introduction du self-service dans les cantines élémentaires est appréciée des élèves, des parents et du personnel, comme le montre la fréquentation en hausse sensible. Ce mode de restauration, déjà adopté dans trois écoles, sera étendu à l'école Ampère et à l'école des Ecuers.

La sécurité des enfants demeure une priorité constante.

La voirie est aménagée pour améliorer la sécurité aux abords

des écoles et les programmes de rénovation des établissements prévoient désormais des dispositifs pour prévenir l'intrusion de personnes non autorisées.

Enfin, **les rythmes scolaires ont été harmonisés.** L'expérience de la semaine continue menée en 2002 dans trois établissements a été plébiscitée. Depuis la rentrée 2005, toutes les écoles maternelles et élémentaires, publiques ou privées, ont classe le mercredi matin. Ainsi, le samedi libéré peut-il être consacré à la vie de famille.

Le sport regagne du terrain

Les terrains de sport se modernisent et s'agrandissent

Saint-Germain compte une soixantaine d'associations sportives qui encadrent quelque 9000 licenciés avec le précieux concours de nombreux bénévoles. Pour permettre aux Saint-Germanoïses de pratiquer leur sport dans les meilleures conditions, la Ville a lancé dès 2002 **un important programme de réhabilitation du stade Georges-Lefèvre et de ses infrastructures sportives.**

En deux ans, **cinq terrains de football synthétiques ou herbés ont été soit créés, soit refaits**, avec la participation financière de la section amateur du PSG. Un terrain synthétique, praticable quel que soit le temps, est constamment à la disposition des amateurs et des scolaires.

Le terrain de hockey a fait l'objet d'une réfection complète avec pose d'un nouveau revêtement synthétique au cours de l'été 2005. Gageons qu'il vaudra au Saint-Germain Hockey Club, qui tient les premiers rôles en France dans cette discipline, de remporter de nouveaux trophées !



LE STADE DE LA COLLINE a été récemment aménagé et un grand projet de rénovation est à l'étude.

Le terrain de football de la Colline a été aménagé récemment. Afin d'étendre sa plage d'utilisation, un éclairage y a été installé en 2004. Un projet d'ensemble est à l'étude pour transformer ce terrain en un espace sportif pourvu d'un terrain synthétique avec tribune et vestiaires.

Les amateurs de tennis ne sont pas pris de court

Avec 18 courts découverts et trois courts couverts, le stade Georges-Lefèvre comptait déjà parmi les mieux pourvus des

Yvelines en 2001. Pour répondre à une demande forte, la Ville a réalisé un quatrième court couvert qui est entré en service en mai 2003. Ce sont donc 22 courts qui sont à la disposition des 900 licenciés du Tennis Club des Loges.

Par ailleurs, les cinq courts découverts du Bel Air ont été rénovés et pourvus d'un revêtement synthétique procurant les mêmes sensations que la terre battue, mais sans ses inconvénients. Les 400 licenciés du Tennis Club du Bel Air disposent donc de nouveaux courts depuis mai 2004.



AU STADE GEORGES-LEFÈVRE ET AU BEL AIR
La ville propose 27 courts de tennis
rénovés à 1300 adhérents.



AU STADE GEORGES-LEFÈVRE
Réfection complète d'un terrain avec
un nouveau revêtement synthétique.

Les jeunes s'adonnent au skate

A la demande de jeunes pratiquants, un skate-parc a été réalisé en concertation avec le comité de quartier Alsace-Péreire. Inauguré en septembre 2003, il est très fréquenté et fait la joie des adeptes du sport libre.



QUARTIER ALSACE-PEREIRE
A l'écoute des jeunes, la Ville a réalisé un skate-parc.

... et les boulistes à la pétanque

Un nouveau terrain de boules éclairé a été réalisé à proximité du terrain de football de la Colline. Les boulistes bénéficient ainsi d'un terrain adapté à la pratique de leur passe-temps favori.

ET AUSSI ...

- La création d'une nouvelle piste d'athlétisme en 2006.
- Les stages de découverte sportive qui permettent chaque année à quelque 600 jeunes de 7 à 10 ans de s'essayer à une ou plusieurs disciplines pendant les vacances de février, de Pâques ou d'été (juillet) avant de pratiquer en club.
- Le Challenge d'escrime de Saint-Germain, organisé par le Cercle d'escrime local, qui réunit les meilleurs poussins et pupilles des ligues de Paris, Versailles, Nevers et Hauts-de-Seine.
- Le meeting international de natation de Saint-Germain organisé tous les ans dans le cadre de la prestigieuse Vittel Cup, avec l'appui du CNO.

L'environnement s'ouvre au développement durable

Tous « écocitoyens »

L'environnement, c'est le milieu naturel qui nous entoure, mais c'est aussi le cadre que nous créons pour notre agrément. Respecter l'environnement, c'est donc aussi respecter notre cadre de vie dans nos gestes quotidiens.

Forte de cette conviction et consciente de nos obligations à l'égard des générations futures, la municipalité organise régulièrement **des campagnes de sensibilisation**, comme l'exposition sur le développement durable qu'elle a entièrement conçue pour les Journées « Patrimoine et cadre de vie » de septembre 2005, et elle prend de nombreuses initiatives dans ce domaine.



Campagne de sensibilisation auprès des jeunes Saint-Germainois.



Anticipant la législation, elle a étendu **la collecte sélective à toute la ville**. Les gestes écologiques des Saint-Germainois sont récompensés doublement. Outre que cette mesure est propice au développement durable, **la taxe d'enlèvement des ordures ménagères diminue depuis cinq ans**.

Si la propreté de la ville est l'affaire de chaque citoyen, la municipalité ne ménage pas ses efforts, et des véhicules

municipaux, dont les « grenouilles vertes », sillonnent la ville quotidiennement.

Pour mesurer les progrès réalisés, le maire a fait établir **un baromètre de la propreté**. L'enquête menée par un organisme indépendant en 2004 a révélé que la majorité des habitants appréciaient les efforts de la municipalité et étaient satisfaits des progrès réalisés.



Exposition de sensibilisation au développement durable.



Un jardin urbain de 300.000 fleurs

Le fleurissement des places et jardins publics témoigne de l'importance accordée à l'environnement et au cadre de vie. A chaque changement de saison, ce ne sont pas moins de 300.000 fleurs qui sont plantées par les services municipaux. Dans le même esprit, la Ville encourage les habitants à fleurir jardins et balcons en organisant un concours des maisons et balcons fleuris. Entre 2001 et 2005, elle a créé près d'un hectare de nouveaux espaces verts, dont deux parcs (square de Nerval et mail du Bel Air) et installé 24 nouveaux jeux pour enfants qui s'ajoutent aux 86 déjà existants.

La « troisième fleur » décernée à Saint-Germain en 2003 lors du concours national des villes

fleuries récompense les efforts conjugués de la Ville et de ses habitants ainsi que la qualité de leurs réalisations très appréciées des Saint-Germainois et des visiteurs.

La préservation du patrimoine forestier

La forêt domaniale de Saint-Germain occupe plus de 3.500 hectares, soit environ les trois-quarts du territoire communal. Consciente de la valeur inestimable de cet espace naturel, la Ville met tout en oeuvre pour le préserver au mieux. Dans le plan local d'urbanisme (voir chapitre VII), elle pérennise le **classement de la forêt en zone non constructible**, crée une zone de protection de 50 mètres au-delà de sa lisière et impose son reboisement. Dans une vision

à long terme, elle s'est associée à l'Office national des forêts (ONF), qui gère le domaine forestier, afin de **sensibiliser les enfants des écoles aux gestes écologiques**.

ET AUSSI ...

- Le quartier Gramont et son jardin public.

- Rénovation du réseau d'assainissement : un premier programme (2003-2007) vise à améliorer la collecte des eaux usées, à réduire au minimum les rejets polluants par temps de pluie, et à protéger le ru de Buzot.

- Bus et véhicules municipaux roulant au GPL (gaz de pétrole liquéfié), cinq fois moins polluant que l'essence.

Le PLU chasse le POS

Le PLU, instrument de notre ambition pour la ville



Concilier aménagement et respect de l'environnement.

QUARTIER DU BEL AIR
Le réaménagement
de la dalle est à l'étude.

Le plan local d'urbanisme (PLU), nouveau nom du plan d'occupation des sols (POS), définit les règles d'urbanisme pour l'ensemble de la commune. Il représente donc un document fondamental pour l'avenir de la ville. A travers le PLU approuvé par le Conseil municipal en octobre 2005, la municipalité affiche clairement ses ambitions et ses grandes orientations en matière d'urbanisme pour les dix à quinze ans à venir.

Le PLU s'articule autour de trois grandes priorités : la protection

de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie dans une optique de développement durable, le développement équilibré de la commune dans tous ses quartiers et pour toutes les générations, et la promotion de son attractivité. Dans ce cadre, la Ville prévoit de réaliser plusieurs opérations très attendues : réaménagement de la dalle du Bel Air, aménagement du parc de la Maison Verte avec l'assainissement et la mise en valeur du ru de Buzot, aménagement de la rue Saint-Léger,

aménagement du carrefour du Bel Air et aménagement des franges ferroviaires en lisière de forêt pour accueillir des logements sociaux et des activités économiques.

Pour promouvoir la mixité sociale, le PLU octroie un supplément de COS (coefficient d'occupation des sols) de 20 % pour les logements sociaux à usage locatif et il impose aux investisseurs privés de prévoir 20 % de logements locatifs sociaux dans tous leurs programmes.



QUARTIER DU BEL AIR
Les 469 logements sociaux des 3F
sont en cours de réhabilitation.

La mixité sociale au cœur de la politique de la ville

L'équipe municipale n'a naturellement pas attendu l'approbation de son PLU en 2005 pour prendre des mesures en faveur du logement social.

Une de ses initiatives les plus spectaculaires a consisté à lancer, à l'initiative du maire, le projet de **réhabilitation des 469 logements sociaux de l'Immobilière 3F au Bel Air** qui datent de 1974. La Ville s'est engagée activement dans ce projet en le cofinçant à

hauteur de 1,2 million d'euros et en garantissant les emprunts du propriétaire.

Compte tenu de l'ampleur du chantier, les travaux, financés à 70 % par le propriétaire et à 10 % par l'Etat, la Région et la Ville, dureront au moins jusqu'en 2007. Cette réhabilitation totale (appartements, parties communes et parc environnant) n'entraînera **pas d'augmentation des loyers**, conformément aux engagements

du propriétaire. La Ville a piloté ou accompagné **plusieurs autres opérations de réhabilitation ou de reconstruction** depuis 2001 : 18 maisons réservées à des familles en difficulté (108, rue Saint-Léger), 39 logements conventionnés et une centaine de logements pour étudiants (rue de l'Aurore), 46 logements sociaux (îlot Saint Christophe), construction d'un petit immeuble de 26 appartements à loyers intermédiaires (rue de Mareil).

QUARTIER SAINT-LÉGER
Rénovation de la voirie rue Saint-Léger.



ET AUSSI ...

- Lancement d'une étude de recensement des logements vacants du parc privé en coopération avec l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat).

- Construction prévue de 350 logements sociaux et intermédiaires.

Le tissu économique s'étoffe



Le plus grand centre commercial à ciel ouvert de l'ouest parisien

Avec quelque 800 magasins, Saint-Germain est le plus grand « marché » à ciel ouvert de l'ouest parisien. La profusion des boutiques et la qualité des produits proposés attirent de nombreux chalands qui n'hésitent pas à venir de loin pour parcourir les rues commerçantes, « lécher » les vitrines et faire leurs achats.

Le rôle social du commerce de proximité

Au-delà de sa fonction première, le commerce de proximité joue un rôle social essentiel. Il anime les rues et pourvoit au besoin

d'échanges. A Saint-Germain, le cœur de ville bat au rythme du petit commerce. Avec la flambée du prix de l'essence, le commerce local retrouve d'anciennes vertus. Par sa proximité, il économise l'énergie et réduit la pollution automobile, et les clients retrouvent le goût des courses d'antan.

Le rôle d'accompagnement de la Ville

Si le succès du commerce local tient au dynamisme des commerçants, la municipalité accompagne leurs efforts par la construction ou l'extension de parkings, les rues piétonnes, les animations fréquentes (Semaine du goût, Journées « supersoldes », etc.).

Le cœur de ville bat au rythme du petit commerce.





Une « Course à l'emploi » est organisée par la ville pour les demandeurs d'emploi.

Les entreprises s'implantent aussi

Saint-Germain, réputée pour ses commerces, n'a pas à rougir de ses entreprises. Le départ de l'IRSID dans les années 90 a été compensé, grâce à l'opiniâtreté du maire, par l'installation de Ford France en 2002 sur l'ancien site de l'IRSID rénové. C'est la plus grande implantation d'entreprise jamais réalisée à Saint-Germain.

Depuis lors, d'autres entreprises importantes ont choisi de s'installer à Saint-Germain ou d'y accroître leur activité. Le parc de bureaux représente désormais quelque 120.000 m².

Emploi : nous sommes tous concernés

La Ville complète l'action de l'Etat par l'intermédiaire de son Bureau municipal de l'emploi (BME) et, en intercommunalité, de la Mission locale.

Depuis 2002, elle organise une « Course à l'emploi » en partenariat avec les communes voisines. Il est difficile d'en mesurer l'impact, car les demandeurs peuvent trouver un emploi en dehors des offres reçues pendant la course. Cependant, 81 % des Saint-Germainois avaient trouvé un emploi dans les 12 mois suivant la course de 2004.

La même année, le BME a organisé un forum « Initiatives cadres » qui a permis à 800 cadres demandeurs d'emploi de rencontrer des entreprises, des sociétés d'intérim et des associations, de recueillir de nombreuses offres et d'élargir leur champ de recherche pour mieux s'adapter au marché.

En 2005, la Ville a donné un nouvel élan à son action pour l'emploi en signant un partenariat avec le syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP)

Le forum « Initiatives Cadres » organisé par la Ville facilite les contacts entre entreprises et demandeurs d'emploi.



QUARTIER HENNEMONT
Installation du groupe Ford France à Saint-Germain.

dans le cadre de son chantier d'extension de l'usine Seine-Aval. En vertu de ce partenariat, qui porte sur plusieurs centaines de postes, tout recrutement est soumis en priorité au BME qui propose des candidatures au SIAAP en puisant dans son fichier.

ET AUSSI ...

- Organisation d'un Forum pour l'emploi des seniors au printemps 2006.

- Ouverture d'un Point d'information jeunesse (PIJ) rattaché à la Soucoupe pour informer et conseiller les jeunes afin de favoriser leur insertion dans la vie professionnelle.



Santé rime avec solidarité



Emmanuel Lamy et Pierre Morange s'entretiennent avec le corps médical.

L'hôpital public est sauvé !

Grâce à la détermination d'Emmanuel Lamy et à l'engagement de Pierre Morange, député de notre circonscription, Saint-Germain conserve son hôpital avec son plateau technique et un service d'urgences fonctionnant tous les jours jusqu'à 22 h. Les sites hospitaliers de Poissy et de Saint-Germain désormais fusionnés continueront de répondre aux besoins des 700.000 habitants des deux bassins de vie.

Un projet associant les cliniques privées Louis XIV et Marie-Thérèse sur le site de l'hôpital public est également à l'étude.

Un centre de cancérologie à Saint-Germain

Le projet médical retenu prévoit de lourds investissements sur les deux sites. **Un centre de cancérologie doté d'un équipement de radiothérapie** à la pointe de la technique sera érigé à Saint-Germain sur un terrain contigu au parking de l'hôpital. Le chantier doit commencer prochainement et le centre devrait être prêt à accueillir ses premiers patients dès la fin 2006 ou le début 2007.

Le maintien et l'aide à domicile bénéficient à de nombreux Saint-Germainois.

A l'écoute de nos aînés

La coordination gérontologique YVELENE est à l'écoute de nos aînés 24 h sur 24 et 7 jours sur 7. Même si l'épisode caniculaire de 2003 n'a pas eu de conséquences dramatiques à Saint-Germain, la Ville a décidé de mettre en place un programme de prévention en partenariat avec YVELENE. Par ailleurs, une nouvelle maison de retraite médicalisée a été créée dans le quartier du Bel Air.

La Ville s'emploie aussi à faciliter le maintien à domicile.

A cet effet, elle assure plusieurs types de prestations (téléassistance, repas à domicile, aides à domicile et soins à domicile) dont bénéficient plusieurs centaines de Saint-Germainois.



ET AUSSI ...

- Les Journées de l'Amitié et davantage d'animations pour nos aînés en 2006.
- Ouverture, en mars 2004, d'une garde médicale d'urgence à Saint-Germain les dimanches et jours fériés (initiative conjointe de la Ville et de l'Association libérale des médecins de santé).
- La politique de solidarité du Centre communal d'action sociale (CCAS).
- L'aide au logement des plus démunis et le centre de distribution alimentaire.

La sécurité est prioritaire



La vidéosurveillance est au service de notre sécurité.

L'installation d'un réseau de vidéosurveillance

La sécurité est un droit fondamental au même titre que la liberté. C'est dans cet esprit que la Ville a installé un réseau de vidéosurveillance en 2004 en partenariat avec la police nationale. Ce réseau de dix caméras mobiles installées en centre-ville et dans le quartier du Bel Air retransmet les images vers deux postes de surveillance 24 h/24.

Soucieuse du respect des libertés publiques et individuelles, la Ville a adopté une Charte d'éthique et mis en place un Comité d'éthique, allant ainsi au-delà des exigences de la législation en vigueur.



DANS LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES
Campagnes de sensibilisation à la sécurité routière auprès des futurs conducteurs.

La réouverture du poste de police municipale du Bel Air

La réouverture de ce poste vise à renforcer le contact direct de la population avec les policiers municipaux. Ce poste de police de proximité est ouvert du lundi au vendredi.

La lutte contre l'insécurité routière

Les risques d'accident de la route sont grands en milieu urbain, en particulier pour les cyclistes et pour les enfants. La Ville a donc pris toute une série d'initiatives dès 2001 pour **sensibiliser enfants et adultes à l'insécurité routière et repenser les aménagements de voirie.**

Les abords des écoles sont sécurisés à l'aide de divers équipements et aménagements : panneaux clignotants, barrières de sécurité, dépose-minute, etc. Dans le reste de la ville, d'autres mesures sont prises pour améliorer la sécurité routière : « zones 30 », miroirs aux angles des rues, modification des cycles des feux tricolores, utilisation d'enrobés moins glissants, etc.

ET AUSSI ...

■ **Création d'une brigade de police municipale de nuit en 2006.**

■ **Programme d'aménagements de voirie pour améliorer la sécurité.**

Ambition municipale et modération fiscale font bon ménage

Investir dans de grands projets et améliorer les services rendus à la population n'est pas incompatible **avec une politique de modération fiscale**, comme Saint-Germain en apporte la preuve.

A Saint-Germain, le taux moyen d'imposition est de 10,52 % alors qu'il est de 14,19 % dans les communes des Yvelines de taille comparable, soit un écart d'environ 30 % (chiffres officiels de 2004). Saint-Germain applique en outre les abattements maxima prévus par la législation pour la taxe d'habitation en faveur des familles.

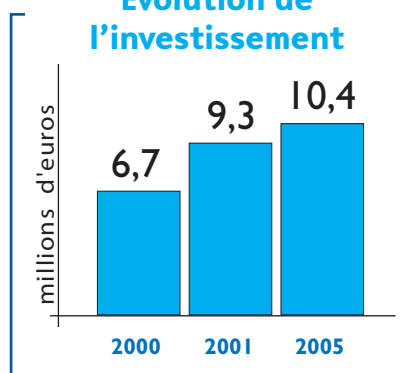
La modération fiscale n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'une utilisation judicieuse du

patrimoine et d'une gestion très rigoureuse. L'équilibre financier passe par la maîtrise des dépenses de fonctionnement qui sanctionnent le « train de vie » de la collectivité. **A Saint-Germain, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1080 €/habitant** contre 1170 €/habitant dans les communes des Yvelines de taille comparable (chiffres officiels de 2004).

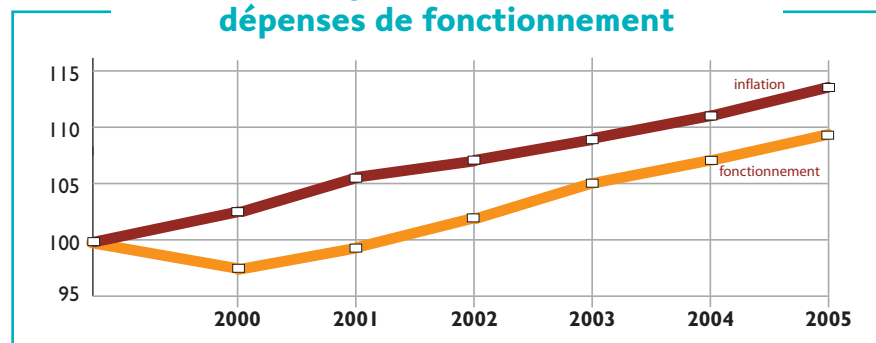
Cette maîtrise des dépenses de fonctionnement, qui progressent

moins vite que l'inflation, déclenche le cercle vertueux de l'autofinancement et des investissements, sans alourdissement de la dette.

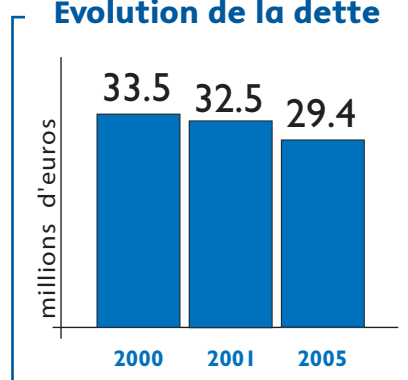
Évolution de l'investissement



Évolution comparée de l'inflation et des dépenses de fonctionnement



Évolution de la dette



Modernisation de la CLEF.



Les projets abondent

Pour améliorer encore la qualité de vie à Saint-Germain, la Ville s'apprête à lancer deux nouveaux projets.

Le réaménagement du secteur du château (« pôle gare »)

C'est l'un des grands projets du mandat. Les problèmes d'encombrement devant la gare du RER et le château sont connus de longue date et, avec la même détermination que pour le parking de la place du Marché-Neuf, la municipalité a décidé de s'y attaquer. Ce projet d'envergure, mené en partenariat avec la Région, le Conseil général, les Directions régionale et départementale de l'Équipement, le STIF (syndicat des transports d'Ile-de-France), la RATP et Connex (autobus), consiste à réaménager les gares routières et à réorganiser tout l'espace autour du château (rue Thiers, place Malraux et rue de la Surintendance) pour en améliorer la fonctionnalité et la circulation. Le plus grand soin sera apporté à la phase d'étude en raison de l'importance névralgique de ce secteur.



PÔLE DE LA GARE RER
Grand projet de réaménagement du secteur du château.

La restructuration et l'extension de la CLEF

Le centre de culture, loisirs et formation (CLEF), créé en 1984, propose une cinquantaine d'activités très diverses (danse, musique, expression artistique, langues, etc.) à quelque 2.300 adhérents de tous âges. Les locaux, qui datent de 1970, ne répondent plus aux besoins de ce centre très fréquenté. La Ville a donc décidé de les restructurer et de moderniser l'équipement dans le respect des normes acoustiques en vigueur pour ne pas gêner les riverains, ainsi que **d'aménager une salle de spectacle de 500 places**. Les études sont en cours. Les travaux devraient commencer en 2006 et s'achever en 2007.

ET AUSSI ...

- L'aménagement de la dalle du Bel Air.
- Le programme immobilier de la Maison Verte.
- L'aménagement de la rue Saint-Léger.
- L'aménagement de la place de la Victoire.
- Le déblocage du dossier de l'A104 (« Francilienne ») entre Cergy et Orgeval.
- L'aménagement de la RN13 à l'entrée ouest de la ville.
- L'aménagement carrefour de Bel Air/rue Priolet.
- La réhabilitation de la Rampe des grottes.
- La construction du Grand Bassin dans le parc du château.



www.saintgermainenlaye.fr